



DÉCLARATION LIMINAIRE CTL DU 29/10/2021

Nous tenons à rappeler dans cette instance que la CGT Finances Publiques est un syndicat, pas un « partenaire ». Son rôle, et celui de ses représentants, est bien d'assurer la défense collective et individuelle des intérêts des agents des finances publiques. Au-delà de ce rôle premier, la CGT Finances Publiques porte des valeurs et un projet de société dans lequel les services publics sont indispensables et au cœur de la République. Ils sont la richesse de celles et ceux qui n'en ont pas. Ils assurent la présence de l'État partout sur le territoire. Ils réduisent les inégalités et ont vocation à rendre notre société plus juste et équitable.

Depuis de nombreuses années, vous ne proposez que de concerter et donner un avis sur des mesures de recul des services publics, ou encore sur des mesures de régression des droits et garanties des agents. Avec le saccage programmé du statut et des statuts particuliers de la DGFIP par la mise en place d'un code de la fonction publique initié par la loi de transformation de la fonction publique.

Les agents ne sont toujours ni écoutés ni entendus alors même qu'ils rendent le service public au quotidien. Ce sont eux qui sont face aux usagers et à leurs besoins. Et pourtant sans être entendus, reconnus comme les réels acteurs du service rendu au nom de l'État, ils subissent depuis plus de 10 ans des milliers de suppressions d'emplois, des milliers de postes vacants, des réformes d'ampleur de leurs missions, structures et lieux de travail, du gel du point d'indice et de leur rémunération, la casse de leurs droits et garanties et de leur droit à défense, du dénigrement public des fonctionnaires considérés comme un coût pour la société et non travailleurs, etc. Ils sont présents et montrent une conscience professionnelle constante y compris lors de la prise en charge de missions supplémentaires très lourdes en temps de crise sanitaire.

Pour la CGT Finances Publiques le temps est venu d'entendre les agents, sur leurs revendications dans tous les domaines : rémunérations, droits et garanties, exercice des missions, proximité du service public...

Dans son discours prononcé le 28 septembre dernier devant le directeur général et les DRFiP et DDFiP, le ministre Bruno Le Maire déclare : « Je tenais absolument à vous voir aujourd'hui pour passer quelques messages extrêmement simples. D'abord un message qui est évidemment un message de remerciement. Le travail que vous avez accompli, et je vous demande vraiment de transmettre ce message aux plus de 100 000 agents de la Direction générale des Finances publiques, le travail que vous avez accompli pendant ces deux années de crise est tout simplement un travail exceptionnel. »

Ces remerciements ne sont pas audibles au regard des faits et de l'absence de mesures à la hauteur, et non des miettes qui sont proposées !

Les restructurations imposées qui sont à l'ordre du jour de ce CTL s'inscrivent dans la mise en place du NRP qui vise à détruire le service public de proximité avec la mise en place d'antennes éphémères qui disparaîtront à plus au moins long terme faute de personnel. L'antenne du SIP d'Apt à Pertuis en est un exemple flagrant.

Jamais nous n'accepterons la dislocation du Service Public, jamais nous ne nous compromettrons dans des discussions visant à instaurer le NRP, jamais nous n'accompagnerons votre stratégie mortifère.

La CGT rappelle son opposition au NRP qu'elle continuera à combattre avec les agents.